



RAPPORT DE TRANSPARENCE

EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2011

Publié sur le site www.novances.fr
en application des dispositions de l'article R.823-21 du Code de commerce

Décembre 2011



SOMMAIRE

1 - MESSAGE DES ASSOCIES

2 - NOVANCES – LE GROUPE

2.1 NOVANCES

2.2 NEXIA International – la force du réseau

3 - LA GESTION DES RISQUES ET LE SYSTEME INTERNE DE CONTROLE QUALITE

3.1 Indépendance

3.2 Contrôle qualité

3.3 Politique de maintien de la qualité

4 - CLIENTS

4.1 Chiffres d'affaires

4.2 Liste des entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé

4.3 Liste des entités Etablissement de crédit

5 - RESSOURCES HUMAINES

5.1. Collaborateurs

5.2. Associés

5.3. Formation continue

6 - DECLARATIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE R.823-21 F) ET G) DU CODE DE COMMERCE



1 – MESSAGE DES ASSOCIES

Le Groupe NOVANCES a la volonté de construire avec ses clients un partenariat sur le long terme qui privilégie l'écoute, l'accompagnement, l'exigence et le respect de chaque engagement pris.

Depuis plusieurs années, le Groupe NOVANCES s'est engagé dans une volonté de transparence et de communication.

Les valeurs que nous mettons en œuvre à la fois dans la relation avec nos clients et dans l'animation de nos équipes :

- **Loyauté**

Des relations inscrites dans la transparence, la qualité et la durée.

- **Compétence**

La recherche permanente de la qualité dans l'exécution des missions. Cette recherche implique un effort constant de formation de nos équipes, d'actualisation de nos outils et supports.

- **Plaisir**

Le plaisir dans le travail au quotidien est un des éléments incontournables pour pérenniser la rigueur et la qualité dans l'exécution des travaux pour nos clients. Le plaisir dans la relation à l'intérieur des équipes et avec nos clients est un gage d'épanouissement individuel et d'envie d'avancer ensemble.

Le rapport de transparence du Groupe NOVANCES présente l'organisation générale de la structure et les modalités de prise en compte du «Risk Management».

Il constitue un élément essentiel dans notre démarche permanente d'amélioration de la qualité de nos prestations, dans le respect strict de la déontologie inhérente à notre métier de Commissaire aux Comptes.

Les associés qui ont la conviction que la transparence et la responsabilité sont essentielles à notre rôle d'auditeurs et d'acteurs économiques, vous présentent le rapport de transparence du Groupe NOVANCES pour son exercice clôturé au 30 septembre 2011.



2 - NOVANCES – LE GROUPE

2.1 NOVANCES

NOVANCES exerce sous la forme d'une Société par Actions Simplifiées inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Rhône Alpes et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

Le capital de la société NOVANCES, qui s'élève à 2.100.000 €, est détenu directement ou indirectement par ses associés dirigeants.

Son siège social est situé 119 rue Michel Aulas – 69400 LIMAS

➤ Le Groupe

NOVANCES SAS détient le contrôle exclusif de plusieurs entités avec lesquelles elle constitue un ensemble opérationnel dont le management et l'organisation sont communs.



➤ **Nos implantations**

Lyon (*Novances*)

Parc de Crécy -13, rue Claude CHAPPE
69771 St Didier Au Mont d'Or Cedex

Villefranche sur Saône (*Novances*)

Parc Millésime – 119, rue Michel AULAS - BP 127 - LIMAS
69654 Villefranche Cedex

Mâcon (*Novances*)

Le Bourg
71750 La CHAPELLE DE GUINCHAY

Grenoble (*Novances – Experta*)

Cabinet EXPERTA
36, rue de Pacalaire
38170 Seyssinet-Pariset

Nice (*Novances – David & Associés*)

455, Promenade des Anglais - Bâtiment Horizon
06285 NICE Cedex 03

Sophia Antipolis (*Novances – David & Associés*)

1200, Avenue du Docteur Maurice Donat - Immeuble Natura 1
06250 MOUGINS

Annemasse (*Novances – Socem*)

3, avenue Pasteur - BP 201
74105 ANNEMASSE Cedex

Marseille (*Novances – Afilliance*)

47 Avenue du Maréchal Juin
13700 Marignane



➤ **Les activités**

Le groupe développe une offre de services organisés en départements spécialisés au sein de 4 grands pôles :

- **Audit légal et contractuel**
 - Commissariat aux Comptes
 - Commissariat aux apports et à la fusion
 - Audit interne
 - Due diligences et audit d'acquisition

- **Services aux entreprises**
 - Expertise comptable, conseil
 - Externalisation
 - Gestion de la trésorerie
 - Gestion déléguée de la paie
 - Juridique
 - Conseil en ressources humaines
 - Accompagnement à la transmission
 - Formation
 - Informatique
 - Implantation à l'étranger

- **Services aux particuliers**
 - Fiscalité personnelle et immobilière
 - Family Office
 - Diagnostic social et retraite

- **Secteur public**
 - Conseil budgétaire et financier
 - Analyse budgétaire
 - Audit et assistance à la mise en place de DSP
 - Gestion active de la dette

Le Groupe NOVANCES a réalisé, au 30 septembre 2011, un chiffre d'affaires consolidé de 14,4 M€ dont 1,6 M€ sur les missions d'audit légal et contractuel.



➤ **Organisation de la gouvernance**

La gouvernance au sein du groupe s'exerce au travers des organes suivants :

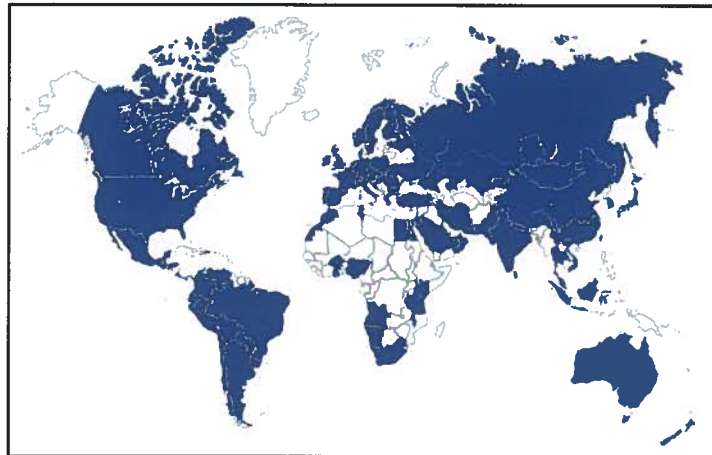
- L'Assemblée Générale des associés qui se réunit au minimum une fois par an. Elle nomme les directeurs généraux et approuve les comptes annuels,
- Le comité d'associés qui se tient tous les mois avec compte-rendu des commissions générales, techniques et métier. Ce comité assure la direction générale du groupe, sa stratégie de développement et le respect des règles de déontologie,
- Les commissions générales : Administration & Finances, Ressources humaines & Formation, Qualité, Marketing & Communication, Informatique & Télécommunication, International,
- Les commissions techniques : Audit légal & Contractuel, Expertise Comptable, Externalisation, Gestion déléguée de la paie, Juridique,
- Les commissions métier : Secteur public, Gestion des ressources humaines, Corporate finance.

Les commissions générales / techniques sont composées d'un membre au minimum du comité d'associés auquel il reporte.

2.2 NEXIA International – la force du réseau

NOVANCES est membre du réseau NEXIA International.

Fondé en 1971, NEXIA International est un réseau fédératif de cabinets d'audit et de conseil indépendants. Il représente 2 280 associés, 20 010 collaborateurs, présents dans 590 bureaux et 105 pays. Classé au 12^{ème} rang mondial des réseaux de cabinets, il réalise un chiffre d'affaires de 2,07 milliards USD.



NEXIA International contribue au développement des entreprises et des organisations dans une perspective internationale.

NEXIA International, c'est une culture fédérale et de proximité :

- Un réseau de cabinets indépendants,
- Une organisation qui repose sur l'implication de ses membres :
 - Un fonctionnement par continent animé par un board,
 - Un comité d'audit pour l'expertise et la qualité,
 - Des comités techniques : audit et tax,
 - Des points de rencontres périodiques,
- Une grande proximité des associés au plan mondial.

La participation active des cabinets NEXIA en France au sein du réseau NEXIA International et les nombreuses missions internationales auxquelles ils ont participé, constituent une base d'expertises et d'expériences qui est mise à la disposition des clients pour leurs projets internationaux et permettent notamment :

- D'identifier les meilleurs contacts,
- D'organiser l'audit de filiales étrangères,
- D'assurer les due diligences de cibles situées hors de France,
- D'être accueilli comme client NEXIA partout dans le monde.



3- LA GESTION DES RISQUES ET LE SYSTEME INTERNE DE CONTROLE QUALITE

NOVANCES s'est dotée en octobre 2006, dans le cadre des missions de Commissariat aux Comptes, d'un système interne de gestion de la qualité qui intègre une commission dédiée dirigée par un associé membre du comité d'associés.

Le Groupe NOVANCES attache une importance particulière au respect de la qualité des prestations qu'il effectue dans le cadre de son exercice professionnel. Il s'assure de l'existence d'un dispositif de contrôle qualité interne permettant la gestion des risques et la conduite de contrôles, garanties de l'efficacité de son fonctionnement.

Cette orientation stratégique s'articule en trois composantes :

- Mesures propres à faire respecter les règles déontologiques,
- Mesures propres à assurer la qualité de l'audit,
- Mise en œuvre d'une structure opérationnelle permettant d'optimiser l'affectation des tâches au niveau de responsabilité.

La structure de ces procédures répond aux dispositions édictées par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et fait l'objet de contrôles annuels, qualité et réglementaire, réalisés par l'association technique ATH.



3.1 Indépendance

Les principales dispositions mises en place au sein de NOVANCES concernant le respect des règles d'indépendance et l'absence d'incompatibilité et de conflits d'intérêts sont reprises ci-après :

- **Déclaration d'indépendance**

NOVANCES fait signer par ses collaborateurs au moment de l'établissement du contrat de travail un engagement d'indépendance qui fixe les diverses règles à respecter.

Cet engagement est renouvelé tous les ans pour tous les intervenants du département audit et l'ensemble des associés de NOVANCES et porte sur l'engagement d'indépendance et d'incompatibilité pour l'ensemble des dossiers audit du cabinet.

Les situations éventuelles de non respect des règles professionnelles sont soumises au comité d'associés pour décision à prendre pour mise en conformité.

- **Examen des règles d'indépendance lors de l'acceptation des mandats**

Lors de la sollicitation par un client potentiel, un questionnaire d'acceptation de mandat est renseigné par l'associé signataire après consultation par courriel des associés, visant à s'assurer de l'absence de risque en matière d'indépendance ou de conflits d'intérêts.

- **Maintien de mission**

Une appréciation annuelle du respect des conditions du maintien des missions est effectuée par l'associé signataire en collaboration avec le directeur de mission.

- **Rotation des associés signataires de mandats dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé**

Conformément aux dispositions de l'article L.822-14 du Code de commerce modifié par la loi du 12 mai 2009, il est interdit aux commissaires aux comptes, personnes physiques, ainsi qu'aux membres signataires d'une société de commissariat aux comptes de participer à la mission de certification des comptes pendant plus de six exercices consécutifs des personnes et entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Dans cette perspective, NOVANCES a mis en œuvre une procédure permettant de vérifier chaque année le respect de ces dispositions, et d'anticiper les changements à venir.

- **Formation**

Le cursus de formation des associés et collaborateurs intègre des présentations des règles professionnelles en matière d'indépendance du commissaire aux comptes.



3.2 Contrôle qualité

La politique qualité de NOVANCES est permanente et est formalisée dès l'entrée d'un nouveau collaborateur par la remise d'un livret d'accueil et la signature d'un engagement d'indépendance. Le système interne de contrôle qualité de NOVANCES, traduit dans un manuel d'organisation, prévoit notamment :

- **Une commission qualité** composée d'un associé membre du comité d'associés et qui rend compte annuellement du respect des procédures dans un rapport annuel,
- **Une supervision** permanente des dossiers et des équipes, assurée par les directeurs de mission et les associés,
- **Une revue indépendante des entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé** assurée par un associé indépendant du dossier contrôlé et qui repose sur :
 - Une analyse documentée et justifiée dans les dossiers,
 - Le contrôle du respect des normes d'audit professionnelles,
 - La vérification de l'application des procédures qualité du cabinet,
- **Des contrôles qualité externes** réalisés soit par les organisations professionnelles, soit par l'association technique ATH :
 - Contrôles de qualité réalisés par les institutions professionnelles : NOVANCES et ses associés sont soumis à des contrôles occasionnels de la Compagnie Régionale, de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et du H3C,

Au cours des six dernières années, NOVANCES a fait l'objet des contrôles suivants :

- Juin et décembre 2009 : Contrôle par le H3C des cabinets NOVANCES et NOVANCES – David & Associés (Mandats EIP et non EIP) avec remise de son rapport en date du 10 novembre 2010,
- Décembre 2005 : Contrôle d'un mandat APE par la CNCC et de mandats non APE par la CRCC de Lyon.

Un associé membre du comité d'associés et responsable de la commission audit de NOVANCES fait partie du corps des contrôleurs régionaux.

- Contrôles qualité ATH : un contrôle annuel est réalisé par l'association technique ATH. Celui-ci porte sur l'examen de l'organisation générale du cabinet et sur un contrôle ciblé et horizontal de dossiers de commissariat aux comptes sélectionnés par les contrôleurs. Il est précisé que ATH étant est une association technique telle que définie par la loi de sécurité financière, les cabinets membres n'ayant aucun lien juridique, ni intérêt économique commun.



3.3 Politique de maintien de la qualité

Les structures d'exercice professionnel du Groupe NOVANCES sont toutes adhérentes de l'Association Technique d'Harmonisation (ATH) dont les services associés sont :

- **LA VEILLE STRATEGIQUE**

ATH apporte au Groupe NOVANCES une veille stratégique qui s'appuie sur un suivi de l'actualité professionnelle en France et dans le monde.

- **LA VEILLE DOCUMENTAIRE**

Le Groupe NOVANCES a accès à un centre de documentation entièrement dédié à la profession comptable et aux évolutions des entreprises qui permet le suivi des textes législatifs, réglementaires et professionnels.

- **LA MAINTENANCE TECHNIQUE, METHODOLOGIQUE ET TECHNOLOGIQUE**

Le Groupe NOVANCES bénéficie au travers d'ATH d'une mise à jour et d'un enrichissement permanent des référentiels techniques (sous la forme de guides et de manuels) pour les activités d'audit et de commissariat aux comptes, consolidation, expertise comptable conseil, missions sociales et services connexes aux entreprises dans le cadre de la pluridisciplinarité.

Par ailleurs, Le Groupe NOVANCES a à sa disposition un service de consultations techniques qui permet aux associés et responsables de trouver des réponses aux questions les plus délicates qu'ils rencontrent dans leur exercice professionnel.

Enfin Le Groupe NOVANCES dispose auprès d'ATH d'outils comprenant notamment un dossier électronique, un intranet sur lequel les collaborateurs trouvent l'ensemble des supports constituant les référentiels ATH et une liaison extranet avec le centre de documentation.

- **LA FORMATION**

Annuellement les associés et collaborateurs du Groupe NOVANCES participent à un ensemble de séminaires proposé par ATH, dont les objectifs sont d'aider les collaborateurs à progresser dans leurs compétences Techniques (savoir conduire une mission), Comportementales (savoir communiquer) et Managériales (savoir gérer et motiver une équipe).

- **LE CONTROLE DE LA QUALITE ET DU RESPECT DES NORMES D'EXERCICE PROFESSIONNEL**

Un contrôle annuel de la qualité est assuré par ATH dont la vocation est de s'assurer du respect des normes professionnelles et d'optimiser le service rendu aux entreprises clientes du Groupe NOVANCES.



4 - CLIENTS

4.1 Chiffres d'affaires

- NEXIA International

Le réseau NEXIA International a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 2.07 milliards USD qui le place à la 12^{ème} place mondiale (source NEXIA International). Il compte 20 010 associés et collaborateurs et assure une représentation dans 105 pays à travers 590 bureaux.

- NEXIA International en France

La fédération de cabinets représentant NEXIA International en France représente un chiffre d'affaires de 47 M€ et compte 456 associés et collaborateurs.

- Groupe NOVANCES

Le Groupe NOVANCES clôture ses comptes au 30 septembre de chaque année.

Au 30 septembre 2011, le Groupe NOVANCES a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 14,4 M€, dont 1,6 M€ sur les missions d'audit légal et contractuel, soit 11 % de l'activité du Groupe.

4.2 Liste des entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé

Liste des entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé pour lesquelles, le Groupe NOVANCES a effectué une mission de contrôle légal au cours de l'exercice écoulé :

ENTITE	DERNIER EXERCICE AUDIT	TYPLOGIE	COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE
INSTALLUX	31/12/2010	Euronext C	NOVANCES
GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT	31/12/2010	Euronext C	NOVANCES - DAVID & Associés
VIRBAC	31/12/2010	Euronext B	NOVANCES - DAVID & Associés

4.3 Liste des entités Etablissement de crédit

Le groupe NOVANCES n'a pas effectué de mission de contrôle légal sur des établissements de crédit. Ses interventions concernent exclusivement des structures de financement d'actifs mises en place par des établissements bancaires.



5 – RESSOURCES HUMAINES

5.1. Collaborateurs

Le réseau NEXIA International emploie 20.010 collaborateurs présents dans 105 pays et 590 bureaux.

La fédération de cabinets représentant NEXIA International en France qui regroupe les structures NOVANCES, AUDITEURS ET CONSEIL ASSOCIES, COREVISE et SEFICO représente une capacité de mobilisation de 456 associés et collaborateurs.

Le Groupe NOVANCES au 30 septembre 2011 est composé de 150 personnes réparties de la façon suivante :

CATEGORIES	TOTAL (3)	CAC (1)	NON CAC	STRUCTURE (2)
ASSOCIES	17	3	14	
DIRECTEURS DE MISSION	6	3	3	
CHEFS DE MISSION	10		10	
COLLABORATEURS	98	7	91	
STRUCTURE	19			19
TOTAL	150	13	118	19

- (1) Intervenant affecté majoritairement sur des missions de contrôle légal ou contractuel. Les intervenants mixtes entre les activités de conseil et de contrôle légal sont mentionnés en Non Cac.
- (2) Le personnel structure intervient dans les fonctions supports suivantes : Ressources humaines, secrétariat & services généraux, gestion & finance et marketing.
- (3) Le personnel du service social clients et du service juridique sont mentionnés en Collaborateurs

Chaque collaborateur rencontre lors d'un entretien annuel un ou plusieurs associés. Cet entretien a pour objectif de faire le bilan de l'activité du collaborateur et d'échanger sur sa progression. Il permet également d'ajuster si nécessaire le plan de formation et les affectations futures.



5.2. Associés

Le Groupe NOVANCES au 30 septembre 2011 est dirigé par 17 associés :

- Christophe ALEXANDRE
- Pierre BLANC
- Marie BONITEAU *
- Jean-Claude CONRAUX *
- Christian DECHANT
- Ludovic DUPIN *
- Stéphanie FLEUR
- Jean-Marc GAREL *
- Laurent GILLES
- Jean-Pierre GIRAUD
- Pascal JOURDAN
- Henri PARISI
- Christophe PERRUELLE
- Guillemette REY-LESCURE
- Laurent ROSSI
- Jacques STOULS *
- Olivier WINCKLER *

** associés non diplômés d'expertise comptable*

L'essentiel de la rémunération globale des associés est constitué d'une partie fixe, actualisée chaque année comme l'ensemble des rémunérations du personnel du Groupe NOVANCES, en fonction du niveau, de l'ancienneté et des responsabilités exercées (opérationnelles et fonctionnelles).

Il s'y ajoute une partie variable arbitrée par le comité d'associés, dont l'enveloppe globale fluctue en fonction des résultats d'ensemble du cabinet dont la répartition tient compte des contributions de chacun aux activités et au développement du cabinet, à sa notoriété, à la qualité de ses services et à ses performances générales.



5.3. Formation continue

Le Groupe NOVANCES attache une grande importance à la formation continue axée sur le développement des compétences techniques de ses collaborateurs, gage de moteur de croissance du Groupe.

Cette politique de formation est orchestrée par la commission ressources humaines qui propose les grandes orientations au comité d'associés et qui se traduit annuellement par la rédaction d'un plan de formation.

Le plan de formation est construit sur la base :

- Des orientations stratégiques prises en comité d'associés en matière de développement de compétences techniques individuelles ou collectives,
- De l'expression des besoins exprimés lors des entretiens annuels des collaborateurs.

Le plan de formation comprend un cursus de base, des actions spécifiques générales, des actions individuelles, la préparation des examens professionnels et le suivi des stages obligatoires.

Les collaborateurs qui interviennent pour des missions de certification légale intègrent un cursus de base comprenant principalement les thèmes suivants : technique d'audit, fiscalité, aspects juridique de la mission CAC, consolidation, technique financière et outils bureautique.



6 - DECLARATIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE R.823-21 F) ET G) DU CODE DE COMMERCE

La Direction Générale du Groupe NOVANCES a mis en œuvre un dispositif constitué principalement par les procédures de contrôles décrites afin de s'assurer du respect du principe d'indépendance. Elle déclare que les contrôles nécessaires ont été mis en œuvre en vue de s'assurer que le principe est respecté.

La Direction Générale du Groupe NOVANCES confirme que la politique de formation permet d'assurer le respect des obligations de formations des associés commissaires aux comptes prévues aux articles L.823-4 et R.822-61 du Code de commerce.

**Fait à St Didier au Mt d'Or,
Le 30 décembre 2011**

Christian DECHANT

